



Genève, le 19 mai 2022
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Batellerie de l'Etat de Genève : trois embarcations entretiendront les rives en ménageant le climat

Afin de renforcer la durabilité de l'entretien des rives, trois nouvelles embarcations dévolues à la gestion des espaces lacustres ont été inaugurées ce jour au Port Noir. Venant remplacer des équipements vieillissants, ces bateaux permettront de limiter considérablement les transports par camions grâce une pratique innovante et plus respectueuse de l'environnement. L'Etat de Genève pourra ainsi continuer à assurer l'accès des ports genevois et la gestion optimale des herbiers lémaniques tout en ménageant activement le climat.

Chaque année, 30 kilomètres de rives lémaniques genevoises, représentant pas moins de 22 ha de fonds lacustres, sont entretenus par les équipes de spécialistes de l'Etat de Genève au moyen de la batellerie du canton. Cette tâche peu connue du public permet d'assurer le bon accès des voies navigables ainsi que le confort des espaces de baignade. Plusieurs centaines de mètres cubes d'algues et plantes aquatiques à éliminer sont générées par ces opérations, nécessitant jusqu'à présent des trajets en camion pour leur incinération. Grâce à "Carla", "Vénilia" et "Bel'Alice", les trois nouvelles embarcations entrant en fonction ce printemps, ces transports entraînant des nuisances environnementales vont être considérablement réduits.

Permettre la décomposition naturelle des végétaux

En effet, la batellerie inaugurée ce jour au Port Noir va permettre une importante évolution en intégrant un nouveau bateau-grue doté d'un bras articulé ainsi que des embarcations capables de se décharger : les végétaux récoltés ne devront plus être ramenés à quai pour être éliminés. A peine fauchés, ils pourront être déposés par des équipes réduites directement dans un filet flottant installé au large, où elles se décomposeront sans autre intervention. Cette méthode d'élimination respectueuse de l'environnement avait déjà été testée avec succès à Genève à petite échelle : les algues et plantes aquatiques demeurant dans le lac se désagrègent rapidement, de façon parfaitement naturelle. Passée la saison estivale, l'armature du filet ainsi mutualisée retourne à sa fonction d'origine : l'acclimatation des truites destinées au repeuplement. Désormais, cette approche innovante sera généralisée pour l'ensemble des 300 à 400 tonnes de végétaux issues annuellement des fonds lacustres. Les déchets souillés récoltés sur les rives continueront quant à eux à être incinérés pour éviter toute pollution des eaux. *"Chaque pas en direction de la durabilité est une victoire : ces plantes aquatiques gorgées d'eau transportées par camion pour être brûlées sont aujourd'hui remplacées par un compostage lacustre qui suit le cycle de la nature. Le renouvellement de notre batellerie nous permet d'être plus efficaces, de respecter la biodiversité et de ménager le climat : c'est tout simplement cela, la transition écologique !"* a déclaré M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, à l'occasion du baptême officiel des trois

nouvelles embarcations.

Parés à naviguer au service de notre environnement

Ces dernières intègrent, outre le bateau-grue, deux faucardeuses permettant de remplacer des équipements vieillissant et désormais inadaptés. Conformément aux usages, les nouvelles embarcations ont reçu leurs noms de leurs marraines respectives - deux apprenties de l'Etat et la contremaître gérant au quotidien ces bateaux - qui ont pu briser la traditionnelle bouteille de bon augure sur leur coque au terme de l'inauguration. Les nouvelles barques seront visibles pendant quelques jours dans la zone avale du Port Noir... avant de débiter leurs pérégrinations le long des rives genevoises du Léman, au service de notre environnement.

Le faucardage des plantes aquatiques

Le **faucardage** consiste à couper et extraire du lac les végétaux aquatiques gênants pour la baignade ou la navigation afin d'améliorer le confort des utilisateurs du lac. Souvent perçus comme des "algues", ces végétaux sont en réalité pour l'essentiel des plantes supérieures adaptées à une vie submergée - characées, potamots, etc. - et nécessitant une gestion adaptée. Des algues filamenteuses sont quant à elles plutôt concernées par le nettoyage et l'entretien des rives. Les interventions de faucardage sont menées chaque été par des équipes spécialisées qui suivent un plan de gestion respectueux des écosystèmes aquatiques. Afin de trouver le bon équilibre entre l'utilisation du lac par l'homme et la protection de la nature, les autorités intègrent systématiquement une pesée d'intérêts entre usages et valeur biologique des espaces lacustres. Ainsi, le faucardage est limité aux ports publics, aux axes de navigation et aux zones de baignades balisées. De plus certaines plantes aquatiques sont préservées tandis que celles qui ont un statut d'envahissantes - notamment l'élodée issue des aquariums - sont éliminées de façon ciblée.

Une batellerie adaptée aux enjeux actuels

La grande faucardeuse "**Vénilia**" sera désormais le vaisseau amiral de la batellerie de l'Etat de Genève. Son acquisition permet de mettre à la retraite sa vénérable prédécesseuse, datant de 1956. Mesurant 15 mètres de long et 3 mètres de large pour un poids de 14 tonnes, elle a une capacité de chargement 12 mètres cubes. Nécessitant des équipes réduites pour son utilisation, elle peut être chargée et déchargée sans matériel externe, permettant un travail avec une efficacité accrue. Elle partage cette caractéristique avec la petite faucardeuse "**Carla**", d'une longueur de 8 mètres pour 3 mètres de largeur et un poids de 3 tonnes. Le travail des deux faucardeuses sera facilité par le barge de transport "**Bel'Alice**". Ce bateau d'assistance mesure 14 mètres de long pour 4 mètres de large et dispose d'une capacité de transport considérable : 25 mètres cubes ou 12 tonnes. Munie d'une grue auxiliaire, cette barque présente également une innovation notable : elle peut être équipée d'une pince permettant notamment de cibler l'élodée, une plante aquatique envahissante.

Pour toute information complémentaire :

- M. Patrik Fouvy, directeur, service du paysage et des forêts, DT, T. 022 388 55 48

Pour l'actualité en lien avec les thématiques environnementales, suivez les réseaux sociaux GE-Environnement: [Instagram](#), [Facebook](#) et [Youtube](#)